

INCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-GJXO

Evénement :	collision avec un avion en stationnement.
Cause identifiée :	surveillance insuffisante de l'environnement.

Conséquences et dommages : SOCATA TB 10 : saumon d'aile endommagé.
Cessna 150 : empennage et fuselage endommagés.

Aéronef : avion SOCATA TB 10.

Date et heure : lundi 28 janvier 2002 à 13h.

Exploitant : TB 10 : SEFA.

Cessna 150 : société.

Lieu : AD Tarbes Lourdes Pyrénées (65).

Nature du vol : voyage, solo.

Personnes à bord : pilote stagiaire seul à bord.

Titres et expérience : pilote stagiaire, 23 ans, 40 heures de vol dont 38 sur type et 23 dans les trente derniers jours.

Conditions météorologiques : vent 270° / 10 kt, CAVOK.

Circonstances

Le pilote du TB10 réalise une navigation en solo en vue de l'obtention de son brevet. Après l'atterrissement il roule vers le poste de stationnement W8. L'aéronef heurte avec le saumon de l'aile droite d'un Cessna 150 stationné en W9.

Le pilote du TB10 indique qu'il pensait qu'en roulant sur la ligne jaune, conformément à ce qui lui avait été enseigné, il ne risquait pas de heurter l'autre aéronef. Le Cessna était stationné avec la roue avant sur la pointe de la flèche jaune. Cette flèche n'est pas une marque de stationnement mais une indication de direction vers le poste de stationnement associé.

